

Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Patrimoine vivant

Vignes des Abymes et Abymes viticoles

Eau-de-vie et solidarité

Nos travaux et enquêtes

Quelques noms de famille de notre commune

Intermède patoisant

La catastrophe de Torméry

La katastrofa de Tormeri

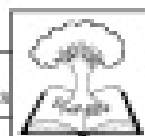
Histoire locale

Les Marches ligne-frontière

Actualités et vie associative

Edité par

Association Mémoire et
Patrimoine de Les Marches



Informations/adhésion

L'association "Mémoire et Patrimoine de Les Marches" a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif, à savoir : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Pour information :

GARLATTI Ghislain

Président de l'association

06 88 72 87 77

n° d'association 0732015849

Adhésion 10 euros

(5 euros pour mineurs et étudiants)

Rédaction

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007. Sortant deux fois par an, le bulletin "Mémoire et Patrimoine de Les Marches" présente aux lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant à la lecture du Comité de rédaction. Les opinions exprimées dans les articles parus n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication

Ghislain GARLATTI

Comité de rédaction

Nicole LOMBARD, Noëlle MERLET, Nadezhda SLAVOVA, Marie-Madeleine JOSSEROND, André BERTHOLET, Jean-Robert DASSÉ.

Conception et impression par nos soins**Diffusion**

Auprès des commerçants locaux
A l'occasion des manifestations que l'association organise ou auxquelles elle est invitée.

Auprès des associations touchant au patrimoine et à l'histoire.

A la Médiathèque de Chambéry.

Bulletin gratuit**Edito**

Si vous venez d'emménager aux Marches ou si vous découvrez pour la première fois notre bulletin, vous trouverez ici de quoi faire connaissance avec l'âme du pays. Il n'y a pas si longtemps, les Marcherous savaient se rebiffer contre l'ordre public, et lorsqu'ils ne se chamaillaient pas avec les Français de Chapareillan, ils s'occupaient tout bonnement de leur vigne, ou bien se déplaçaient en masse, curieux, pour voir exploser à la dynamite les rochers de communes voisines.

Un brin chamailleurs ils se surnommaient les uns les autres avec de jolis sobriquets en patois, étaient toujours rebelles et fanfarons lorsqu'ils parlaient de vin. Voilà l'image des Marcherous que vous allez découvrir. Certes avec le temps ils ont perdu un peu de leurs habitudes, mais savent toujours où se trouve leur intérêt, comme celui de s'intéresser à leur passé, et de le connaître.

Ghislain GARLATTI
Président

Sommaire

Edito par Ghislain GARLATTI	P. 02
Vignes des Aymes et Aymes viticoles par Ghislain GARLATTI.....	P. 03
Eau-de-vie et solidarité par Ghislain GARLATTI.....	P. 06
Quelques noms de famille de notre commune par le Groupe Généalogie	P. 09
La "catastrophe" de Torméry/La katastrôfa de Tormeri par Jean DARDIER.....	P. 12
Les Marches ligne-frontière par Ghislain GARLATTI	P. 15
Sortie botanique aux Corniolo en Juin	P. 21
Journée archéo du 13 juin	P. 21
Visite d' Alesia	P. 22
Visite du château médiéval de Guedelon	P. 23
Forum des associations en septembre 2012	P. 24
Journées du Patrimoine	P. 24
Visite du bourg avec les Ecossais	P. 24
Manifestations à venir	P. 24

Patrimoine vivant

Vignes des Aymes et Aymes viticoles

Une légende est connue dans le hameau de Murs : un vigneron creusant un puits trouva profondément sous terre, au niveau de l'ancien sol recouvert par l'éboulement du Granier, un cep de vigne encore intact, toujours planté et dressé comme il l'était des siècles plus tôt... Ce pied de vigne légendaire, fier, défiant le temps et les catastrophes les plus terribles, est à l'image du vignoble de notre village : imperturbablement pérenne.

Il existe une littérature riche et variée sur les vignobles savoyards, tels les travaux d'André Combaz, mais pour ce qui est de la Cluse de Chambéry et des Marches en particulier, il est nécessaire de s'appuyer sur les travaux de notre confrère Jean Dardier (1970), dans lesquels nous puiserons la plupart des données chiffrées, en espérant qu'un jour notre association puisse éditer l'ouvrage en entier.

La vigne s'enracine chez nous bien avant la naissance des Marches (1301) puisque, comme le laissent suggérer nos trouvailles archéologiques, il y aurait eu du raisin au I^{er} et II^{ème} siècle de notre ère sur le territoire de notre commune. Les auteurs antiques Columelle, Pline l'Ancien, Apicius, nous apprennent que les Allobroges, déjà au II^{ème} siècle avant J.-C. cultivaient un cépage qui était sans doute la Mondeuse.

Les vastes vignobles de la Combe de Savoie et de la Cluse, directement hérités des *villae* viticoles de l'Antiquité gallo-romaine : Montmélian, Arbin, Apremont, Francin, Chignin,... ont prospéré malgré les crises du Moyen-âge. Nombreuses furent les donations de domaines aux abbayes et au clergé.

Parmi ces vignobles, celui de la ville de Saint-André, chef-lieu du décanat de Savoie, était des plus réputés au XI^{ème} siècle. De nombreux manuscrits nous apprennent son existence et l'on sait que le vin produit était recherché par les évêques de Grenoble.

La 1^{ère} catastrophe, l'éboulement du Granier de 1248



L'affaissement brutal du Mont Granier, outre la destruction de la ville de Saint-André et de quinze autres localités, anihile tout vignoble et toute culture sur 35 km². Au XVI^{ème} siècle, le catholique Fodéré écrivait que la terre était restée « quarante ans tellement stérile qu'elle n'a jamais produit un seul poil d'herbe ». Cette exagération témoigne cependant de la lenteur de la reconquête agricole sur ce vaste espace.

Cinquante-trois ans après la catastrophe, le comte de Savoie Amédée V crée le bourg, le château et la châtellenie des Marches pour accélérer la colonisation de ce secteur à l'abandon. Parmi les projets d'aménagement, le comte décide de créer un grand vignoble sur les coteaux morainiques des Marches qui viendront ainsi compléter les vignobles de la région de Montmélian.

La vigne nécessitant de la main-d'œuvre, elle permet de fixer la population dans le bourg des Marches nouvellement créé. Les Aymes à proprement parler restent en jachère, pâturage ou broussaille.

La Jacquère

Le cépage Jacquère, ou la jacquère est originaire des Abymes, tout le monde s'accorde à ce sujet. Mais est-il né à Chapareillan, Apremont ou Les Marches ? Nous ne le savons pas. Existait-il avant l'effondrement de 1248 ? Mystère. Qui l'a créé et à partir de quels cépages ? C'est une énigme. Nous ne pouvons que constater la prédilection de cette variété pour le terroir tourmenté des Abymes... tout comme sa prédilection pour le gosier des Savoyards.

Les Savoyards, sans se contenter de la jacquère, ont d'ailleurs toujours eu une passion pour la vigne. Dans la Cluse, nous révèle Jean Dardier la vigne représentait en 1696 les 3/4 ou les 2/3 des surfaces cultivées. En 1730, à l'époque du cadastre sarde, on constate que 11 à 20 % des sols étaient plantés en vigne. Ce pourcentage apparaît médiocre aux Marches avec seulement 11%, mais avec ses 226 ha, Les Marches est le premier village viticole de la Cluse.

En 1760, profitant de l'adjonction de Saint-André dont les coteaux avaient été plantés de vigne par les Chapareillanais et de la vente en lots des communaux des Abymes à la Révolution, le vignoble marcheru ne cesse de croître. En 1820, Baugus, Apremontains et Entremontains se retrouvent maîtres des derniers bouts de mollards de Saint-André qu'ils revendiquaient par leur travail.

En 1860, au moment de l'Annexion, la commune des Marches (avec Myans) compte 360 ha de vigne. La France fait entrer les Savoyards dans le vaste marché hexagonal. C'est aussi l'époque de la rationalisation : le treillage se répand selon les préceptes du docteur Jules Guyot, remplaçant les hautins et la culture « en foule ».

La grande crise du Phylloxéra

L'ouverture au marché français, c'est aussi l'ouverture au monde. Depuis l'Amérique, des maladies et fléaux vont s'introduire en Europe pour mettre à mal nos vignobles. Dès 1863, c'est le mildiou, maladie cryptogamique, qui fait son apparition. La « technique du soufrage » se répand comme remède. Depuis cette date malheureuse, derrière chaque vigneron il y aura un sulfateur.

C'est surtout le phylloxéra vastatrix, insecte venu des Etats-Unis pour ronger mortellement les racines des vignes européennes, qui endeuilla tous les amoureux des vieilles vignes savoyardes. L'insecte pond et se reproduit de manière exponentielle. En provenance du Midi, où il apparaît en 1861, le mal foudroyant finit par apparaître en Savoie.

La première apparition de cette satanée bestiole se fait

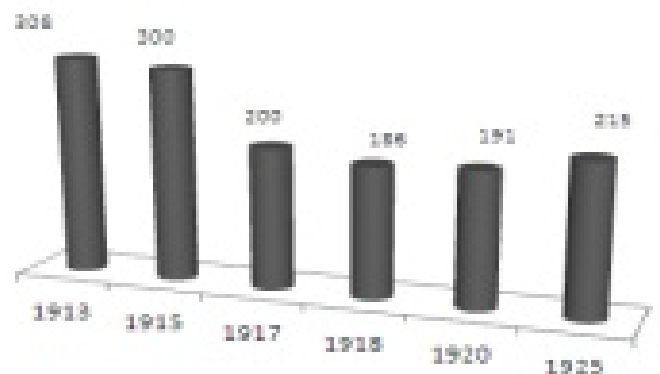
aux Marches au jour maudit du 2 octobre 1878. Neuf ans plus tard, en 1887, le vignoble ancien de la Cluse et de la Combe de Savoie est entièrement détruit.

Face à cet épouvantable cataclysme, le seul remède est de recourir à des plans américains immunisés contre la bête. En plantant directement des pieds américains, en créant des hybrides ou en greffant les anciens cépages sur des pieds américains, les Savoyards entament, dès 1883, la reconstitution du vignoble avec l'aide de nombreux pépiniéristes. Des 70 cépages existants avant la crise, une poignée seulement sera sauvegardée.

Ces solutions ne vont pas sans mal et *Les Marches* est « un champs d'expérience » pour tous les problèmes d'adaptation des porte-greffes au sol. Le vignoble migre, la vigne quitte les coteaux et s'implante dans la plaine, des treilles apparaissent en bordure des champs labourés, le paysage se remodèle totalement. Ces migrations et ces reconstitutions participent à une certaine sélection des terroirs.

La Cluse, en 1892, compte 40 % de vignoble en moins par rapport à 1860 ; aux Marches, grâce à son vignoble de plaine, la régression n'est que de 5 %. D'autres communes ne se remettent pas de la crise phylloxérique, à Challes-les-Eaux le vignoble est détruit à 95 % (il reste 2 ha contre 42 ha en 1860) et à Saint-Baldoph, il ne reste plus que 6 ha contre 74 ha auparavant (soit 92% de diminution).

Les Marches et Myans (total de 340 ha) ne subissent que 5,5 % de diminution et confirment de fait leur leadership viticole que la crise de surproduction de 1902-1905 ébranlera à peine. Par contre, la Première guerre mondiale aura plus d'influence sur les vignes des Marches.



Evolution du nombre d'hectares par année

En mobilisant un homme valide sur deux et en tuant un jeune sur trois, la « Grande guerre » a durablement amputé la viticulture locale. L'entre-deux-guerres ne permit pas de retrouver le niveau d'avant-guerre, mais relança la culture de la vigne (les parcelles les plus en

pende et celles de plaine qui craignent les gelées sont abandonnées).

Le vignoble du milieu du XX^{ème} siècle était plus riche qu'aujourd'hui : au moins trente-cinq cépages étaient présents en Savoie, contre seulement vingt-cinq aujourd'hui. Vieux cépages sauvés de la crise phylloxérique, hybrides nombreux, cépages américains, cépages importés d'autres régions de France... certains vigneron ont eu peur de perdre l'authenticité locale, peur que l'identité ne disparaisse dans la diversité, peur que la qualité ne pâtisse de la quantité.

Après la deuxième guerre mondiale, les vigneron revendiqueront le label « Vin de qualité supérieur » (VDQS), puis en 1973 obtiendront différents labels « AOC » (AOC Aymes et Apremont pour ce qui nous concerne). Les délimitations assez arbitraires qui séparent les parcelles de l'une et de l'autre appellation ne doivent pas cacher l'unité du cépage sur lequel elles sont basées : la jacquère.

La jacquère, issue de l'histoire, est le cépage roi du vignoble des Aymes. Sur les trois communes d'Apremont, Myans, et Les Marches, 400 ha sont plantés en jacquère produisant 25 000 hectolitres d'« Apremont » et 20 000 hectolitres d'« Aymes », auxquels il faut ajouter 7 000 hectolitres produits grâce à la jacquère à Chapareillan. La jacquère est aussi le cépage le plus répandu en Savoie depuis 1886 avec 900 ha et 50 % du vignoble savoyard.

Souignons encore une fois, pour le plaisir, la pérennité du vignoble des Marches qui a toujours été fort de plusieurs centaines d'hectares. A contrario, la Savoie et la Haute-Savoie qui avaient 21 000 ha de vigne en 1885 n'en ont plus que 1800 ha aujourd'hui. De 35 000 viticulteurs en 1920, il n'en y a guère que 5000 aujourd'hui.

De 600 000 hl de vin, on en produit aujourd'hui seulement 200 000 hl.

La vigne, une culture à part entière, populaire et grivoise

Aux Marches le temps passe, la vigne demeure. L'attachement du Marcher à sa vigne n'est pas seulement un trait de caractère, c'est une dynamique historique, un symbole d'émancipation.

Contrairement aux autres communes de Savoie ou même aux grands vignobles de France, le vignoble des Marches est très tôt un vignoble de roturier, comme le montrent les anciens documents.

La Carte sarde a, par exemple, permis à Jean Dardier d'étudier la propriété foncière viticole :

Corps social et surface possédée aux Marches		Superficie moyenne
Noblesse	12,3% (le + faible % de la Cluse)	2 ha
Clergé	7,20%	1,27 ha
Bourgeois	6,60%	1,27 ha
Roturiers	75,7% (le + fort % de la Cluse)	0,5 ha

Le vignoble des Marches en 1730 est déjà clairement un vignoble de roturiers aux parcelles restreintes (50 ares en moyenne). C'est le négatif de tout ce qui se passe ailleurs où noblesse, clergé et bourgeoisie se taillent la part du lion. Partout ailleurs, il fallut attendre le phylloxéra pour ôter la vigne des mains de ces trois corps sociaux.

Dans les années 1880, aristocrates, bourgeois et clergé n'ont pas eu en effet la force de livrer bataille contre l'insecte ravageur. Les paysans rachèteront les terres délaissées. Le « modèle viticole » marcher se répandra dans la Combe et la Cluse. La viticulture deviendra une affaire populaire qui se traduira par un profond attachement des vigneron au radicalisme. Les vigneron surent soutenir la III^{ème} République, se regrouper en syndicat et coopérative pour gérer collectivement leurs besoins et dans la sphère culturelle, ils apportèrent à chaque village de nombreuses chansons à la gloire de leurs vins, que notre groupe patois s'emploie à traduire du patois au français et inversement.

Merci donc à Jean Dardier, tout à la fois auteur d'une étude de première qualité sur la vigne dans la Cluse, référent de notre groupe de patois et viticulteur aux Marches.

Ghislain GARLATTI

Patrimoine vivant

Eau-de-vie et solidarité

Les Marcherues ont l'habitude de la protestation. Notre communauté a gagné ses droits par de nombreuses actions énergiques. Les luttes paysannes du XVI^{ème} siècle ont en effet permis aux Marcherues de revendiquer la terre des Aymes comme « communaux » et la « guerre de l'eau » au début du XX^{ème} siècle sauvegarda les sources du Granier de la prédation privée. Dans les deux cas, les Marcherues ont vu clairement leur intérêt et l'ont défendu collectivement, au-delà même de la légalité.

Dans cette série de soulèvements populaires, il est un événement dont il faut parler. Celui qui se déroula après la seconde guerre et qui, une fois encore, poussa les habitants à faire face à l'ordre établi. Les Marcherues s'étaient effectivement soulevés contre un contrôle inopiné des agents du fisc, lors d'une distillation.

Il faut se rappeler que dans les années 1950 les familles Marcherues, encore rurales, faisaient leur alcool grâce à la distillation du marc de leur raisin que l'on trouvait en quantité dans la première commune viticole de Savoie. A usage familial et domestique, l'eau-de-vie pouvait aussi être revendue, générant ainsi un revenu non négligeable. La production de cet alcool nécessitait le passage de l'Alambic, énorme machine roulante, propriété d'un « bouilleur de cru », qui allait de ferme en ferme pour distiller le marc des viticulteurs et produire « la gnole » tant recherchée.

Cette transformation chimique était surveillée par l'Etat, pour des raisons de salubrité publique (lutte contre l'ivrognerie), mais surtout pour des raisons fiscales. Depuis la crise de surproduction viticole de 1902 un *Code du vin* contrôlait et taxait les productions vinicoles et leurs dérivés. Les bouilleurs de cru ne furent point épargnés par l'œil de l'Etat. Dès 1920, les distillateurs ne devaient s'installer qu'à des

postes fixes désignés par la mairie et en 1935 le « régime des bouilleurs de cru » répartit la taxe sur les producteurs d'alcool entre les distillateurs. Il revenait au département et aux communes de prélever les montants dûs : déclaration des quantités produites, emplacements définis de distillation. Tout était alors fait pour éviter de distiller clandestinement, de faire de l'alcool hors quota et surtout sans acquitter sa taxe.

Bien sûr, toute loi est faite pour être enfreinte et les viticulteurs avaient des comportements critiqués par les services départementaux. La Confédération Générale de l'Agriculture de Savoie écrivait d'ailleurs le 7 octobre 1950 : « égarés par la période vécue depuis 1940, certains viticulteurs ont pu croire que tout était aboli et que chacun pouvait dès lors à sa guise agir suivant sa convenance ». On critiquait ainsi leur refus de déclarer leur production viticole, leurs stocks ou les vignes arrachées, de suivre la prohibition de certains plants et surtout de ne pas suivre l'arrêté du 17 août 1950 sur les eaux-de-vie de Marc de Savoie.

« Il est de l'intérêt bien compris des viticulteurs de faire des déclarations correctes en matière de distillation, la fraude actuelle ne rapporte en réalité qu'aux intermédiaires alors que les producteurs courent le risque d'amendes très importantes ».

Les viticulteurs Marcherues bénéficiaient à l'époque d'un « privilège », (le privilège avait déjà été aboli mais il ne devait s'éteindre qu'au décès du bénéficiaire). Munis d'un « certificat d'agrément », ils étaient exonérés de taxes sur les 10 premiers litres d'alcool pur, soit 20 litres à 50°. Au-delà ils devaient fournir à l'Etat en fonction de leur production de vin, de « l'alcool vinique » le même que celui autorisé mais qui ne leur était pas payé, c'était comme un impôt

déguisé, (la prestation d'alcool vinique existe toujours).

« L'intérêt bien compris » du vigneron Marcheru consistant ainsi à ruser pour produire plus d'alcool qu'autorisé et surtout à en déclarer moins que produit pour payer moins de taxes. Le tout en déjouant la vigilance des « gabelous », c'est-à-dire des agents des contributions indirectes qui venaient chez l'habitant contrôler les productions sans crier gare.

Les témoins des années 50 ont ainsi une série d'histoires assez intéressantes évoquant comment le Marcheru déjouait le gabelou et fraudait sous son nez. Certains mentionnent un tel muni du fameux « certificat d'agrément » et le réutilisant illégalement autant de fois que nécessaire pour obtenir les quantités voulues. Les histoires de brouettes ou de tonneaux de gnole circulant la nuit de grange en grange sont, elles aussi, nombreuses. Tout comme celles d'enfants ou de vieillards portant une bonbonne remplie d'alcool et qui, voyant arriver les agents du fisc, la laissent tomber à terre où elle se casse ; le liquide perdu, les agents ne peuvent juger de l'infraction.

La contrebande étant sérieuse, les gabelous s'invitaient à l'improviste chez le Marcheru pour fouiller sa demeure à la recherche d'alcool non-déclaré. Il existe une anecdote concernant un tel s'asseyant sur un baril d'eau-de-vie pendant que les agents fouillaient sa maison du Bourg. « Vous voyez je n'avais rien », déclara-t-il aux agents penauds qui quittaient sa demeure. D'autres avaient inventé des tuyauteries particulières qui permettaient au précieux liquide de s'écouler dans des caves cachées. Enfin, parmi les Marcherus, certains avaient gardé les habitudes d'anciens maquisards, se cachant derrière les mollards et les rochers, guettant le gabelou pendant que quelques camarades distillaient à l'abri des regards. La contrebande semblait ainsi une pratique généralisée à l'ensemble du village...

L'insurrection dont nous allons désormais parler est le point d'orgue de cette période. C'est un événement qui a aiguisé l'appétit de « Mémoire et Patrimoine » depuis déjà quelque temps. C'était en effet un sujet se retrouvant dans de nombreuses discussions concernant le passé de

la commune, mais paradoxalement en se jetant dans la recherche, on se heurta vite à des difficultés insoupçonnées. Par exemple, les Archives départementales et préfectorales sont parfaitement muettes sur l'événement. Les dossiers des contributions indirectes ou des bouilleurs de cru sont vides de toute référence à la chose. Même les Archives du Ministère de l'Intérieur, situées à Fontainebleau, ne conservent aucune trace de l'affaire et aucun procès verbal de gendarmerie ne semble avoir été conservé. Tout cela est parfaitement troublant... et désespérant pour celui qui cherche des précisions sur les faits qui se sont déroulés. En attendant que les archives ne dévoilent un jour leurs secrets nous nous sommes tournés vers la mémoire et les souvenirs des Marcherus.

La mémoire collective n'a pas la précision, ni la franchise des archives et les informations recueillies sont précieuses, mais incertaines. A l'époque, l'anecdote n'était pas racontée volontiers et aujourd'hui encore, ceux qui en savent le plus restent méfiants : il y a beaucoup de « non-dits » et même de cachoteries. Soixante ans après les faits, les récits sont parfois contradictoires. Nous invitons nos lecteurs à nous écrire si des précisions ou corrections venaient à leur esprit.

Il s'agit tout d'abord de situer l'évènement et cela reste assez difficile, faute de document. En somme, l'histoire se passe à une date inconnue. Beaucoup ont avancé de dates allant de l'après-guerre jusqu'en 1962. Les recoupements permettent tout de même de cibler une fourchette chronologique : l'hiver 1950-1951. Entre « décembre et mars », si on suppose que c'était à cette date que l'alambic passait aux Marches.

L'alambic passait dans les diverses stations où étaient autorisées les distillations Aux Marches, il commençait par le hameau de Murs. L'évènement se situe donc au début de la tournée du bouilleur de cru Louis Bouvier, qui était un important personnage local, notamment dans l'univers viticole. Il avait installé son matériel à la ferme Million, au lieu-dit La Corne (actuellement Robert Massot-Pellet).

Entouré de plusieurs vigneron, l'alambic distillait lorsque la régie arriva. Les témoins

supposent que les agents des contributions indirectes avaient agi sur dénonciation, « car ils allèrent directement devant la grange de Million ». Ce contrôle inopiné du distillateur et du vigneron était pour le moins étrange, qu'y avait-il dans la grange ? Les gabelous auraient bien voulu le savoir : « sans doute des barils de contrebande en volume considérable » d'après certains. Mais les personnes présentes se sont opposées à cette perquisition. Un vigneron aurait subrepticement pris la clef de la grange, l'aurait mise dans la poche de son tablier avant de partir au loin sans se faire remarquer...

Imaginons la scène : les forces de l'ordre exigent, les vigneron s'obstinent ; le ton monte. La gendarmerie est appelée en renfort des agents du fisc. Les Marcherus ont du caractère et font face : le tocsin sonne, les cloches de l'église du Bourg se mettent à branler. On aimerait bien connaître celui qui tira sur les cordes, mais il demeure anonyme. Par contre à l'appel des cloches tout le village s'émeut. Une habitante témoigne : « Le tocsin a sonné, mon père était allé voir, ça l'intriguait », une autre, habitant près de la route confirme : « j'ai vu passer des hommes descendant du Bourg, avec des fourches sur le dos ».

Ce n'est plus une opposition, c'est une émeute. Tout ce que le village compte d'hommes est descendu chez Million, prêts à en découdre. La troupe, selon certains aurait elle aussi été appelée à la rescousse des gendarmes. Des coups de feu auraient été tirés, mais le sang n'aurait pas été versé...

Notons que dans ce bras de fer, de plus en plus tendu au fil des heures, c'est l'autorité qui commença à plier (c'est que les autres villages commençaient eux aussi à s'agiter). Selon les souvenirs, les forces de l'ordre battirent retraite et les agents ne purent entrer dans la grange de Million.

Voilà une victoire pour le moins incroyable, qui aurait pu tourner au drame et dont les Marcherus ne manifestèrent pas de fierté : ils avaient fait ce qu'ils devaient. Le lendemain, il paraîtrait que grâce à un dénonciateur, les gendarmes de Montmélian avaient les noms de tous ceux qui étaient à l'alambic. (On aurait bien voulu la retrouver cette liste !). Une grosse amende, 800 000 Fr (le prix d'un tracteur neuf de 30 cv !) aurait été imposée. Mais qui devait

la payer ? Mystère. Est-ce Louis Bouvier, le bouilleur de cru ? Million ? Ou était-ce une punition collective ? A défaut de documents, on ne le sait. Les archives du tribunal civil de Chambéry ne mentionnent aucune affaire de ce style. Notons que cet événement marqua la fin de la carrière de Louis Bouvier en tant que Bouilleur de cru.

Mais nous savons que les Marcherus et les vigneron s furent solidaires dans le paiement de l'amende. En effet, il fut organisé un grand bal de solidarité dans la cour du château de La Violette (puisque le curé Michelier ne voulait pas que l'ancienne salle Saint-Maurice serve au bal).

Une habitante d'Arbin à l'époque se rappelle que Jean Maurin et Anthelme Richard étaient passés dans son village (comme dans d'autres du canton sans doute) pour vendre des tickets de tombola qui serviraient à payer l'amende. On se rappelle du bal (été 1951 ou 1952) dans la cour du château de La Violette. La buvette était installée en face, contre le mur de la salle Saint-Maurice, 800 litres de vin blanc aurait été servis au verre (qui ne tirait à l'époque, il est vrai, que 8 ou 9°).

Tombola, entrée au tampon sur la main (droit de passage), blanc ou blanc-limé servi au verre : l'argent récolté a servi ensuite à payer l'amende. On se rappelle d'un bal considérable bénéficiant du soutien d'une large partie de la population du village et de la vallée. Les courants politiques n'étaient pas une barrière : les Blancs (Droite conservatrice) comme les Rouges (Radicaux) étant ensemble avec les élus du conseil, contre les gabelous. Albert Serraz, Maire de Montmélian et peut-être déjà Conseiller général, était venu, lui aussi, à cette fête et aurait déclaré : « C'est bien d'avoir été solidaire ».

Gageons que dans les temps présents et futurs, les Marcherus se souviennent que la solidarité est une force parfois plus solide que la loi publique.

Merci à

André Bertholet, Jean Berthollier, Rosette Billard, Joseph Carle, Marie Richard, Pierrette Goddard, Jeanne Ravier.

Ghislain GARLATTI

Nos travaux et enquêtes

Quelques noms de famille de notre commune

Dans notre commune, plusieurs familles avaient le même nom ou patronyme. Il fut rajouté un mot pour les distinguer, et c'est dans les registres d'état-civil que nous retrouvons ces appellations.

Première période. Avant 1860

Nous pouvons constater que ce mot ajouté donnait toujours un renseignement :

- un lieu d'origine :

VERNEY dit BRAMANT (Bramans en Maurienne)
 PERROTIN dit CORBEL (des Entremonts)
 PERRIER dit L'ENTREMONDAN (natif d'Entremont)
 PERCEVAL dit BOURGEOIS (habitant du bourg)
 (Ce sont des suppositions pour certains)

- un métier :

LACROIX dit MARECHAL
 LACROIX dit TAILLEUR
 CARTIER dit MOULIN
 BAL dit GRANGER
 PROVENSAL dit GERBAT (celui qui faisait les gerbes de blé)
 D'AOUTAZ (celui qui se louait pour les moissons au mois d'Août)

- un prénom :

DARDIER dit ANGELIN (un parent devait avoir le prénom d'Angelin)
 Les DARDIER se sont séparés en deux branches :
 les DARDIER dit ANGELIN sont devenus des DARDIER
 les DARDIER dit GARET sont devenus des GARET

- une place dans la famille

MAURIN dit le cadet
 CASSET dite la cadette

Quelques noms de famille retrouvés dans les archives

BASSINAT dit CAVAT
 BERARD dit SALOMON
 BERNARD dit LA GRANE
 BERNARD dit LA GRAVE
 BERNARD dit LAGRANE
 BERNARD dit MEYSIN
 BERTOLET dit FRANDITTA
 BESSON dit BERTIN
 BEYSSON dit BERTIN
 BILLIOT dit CARTANAZ
 BLANC dit ORTOLAND
 BONIER dit TONDU
 BONIER dit TONDUZ
 BOUVIER dit TONDU
 BOVIER dit TONDU
 BRESSOUX dit RUBOD
 BRET dit GACHET
 BRETON dite DREBET
 CARLE dite SANDRE
 CARLOZ dit CENDRE
 CARRET dit BARRACAT
 CARRET dit GRENADIER
 CARTANAZ dit BILLOT
 CARTANNA dit POLET
 CARTANNAZ dit POLET
 CARTANNE dit POULET
 CARTIER dit BRET
 CARTIER dit GRIVAZ
 CARTIER dit LE RIOND
 CARTIER dit MOLIN
 CARTIER dit MOULIN
 CARTIER dit SATIN
 CASSET dite LA CADETTE
 CENDRE dit CARLES
 CHABERT dit GARCIN
 CHAFFARDON dite CATTIN
 CHAPERON dit VAGNON
 CHARBONNIER dit RAVIER
 CLERC dit d'HENRY
 CLERT dit BORBON
 COLET dit LA FLEUR
 COLLOMB dit BLORY

Certaines familles sont venues de régions diverses et à des époques différentes :

- les MARTIN : une famille venait-elle de la Bresse (dit BRESSOUX) ; une autre venait du Dauphiné, une autre de la Savoie
- les REY : des Entremonts, de Cusy (dit CUSY), des Déserts en Bauges

Il faut noter cependant que toutes les familles n'avaient pas cette appellation « dit ... » : ceci concernait seulement le tiers de la population autrefois ; beaucoup de personnes n'avaient qu'un seul patronyme.

Deuxième période. Fin XIX^{ème} – XX^{ème} siècles

Les patronymes ci-dessus ont disparu dans les registres d'état-civil au milieu de 19^{ème} siècle ; les personnes ont gardé un seul nom ou le « surnom » substitué au nom. Rares sont celles qui ont conservé le patronyme d'origine. Beaucoup de familles n'ont pas de surnom car elles sont arrivées plus tard au village. Mais à l'intérieur du village, les gens se connaissaient tous et il existait des appellations internes à la communauté, non officielles.

On désignait les individus par leurs noms de familles et non par leurs prénoms (sauf des personnes très connues : la Fanchon, Victor « on va chez Victor » ou Milo.

On retrouve les mêmes critères de qualification qu'autrefois :

- un lieu d'habitation : de la Placette, du Lac, ...
 - un métier : le tisserand, (Tissot), le commandant, le charron,
 - une famille (nom de l'époux (la Marie de ...), du beau-père accolé au patronyme)
 - un mot en patois : Joseph dit *Jozon* ; dit *dandella* ; *rokla fata* ; *kidekoer* ; *kinson*, *clinton*, *coton*, *borno*, *tontelle*, *pipa*, *tatet*, *la sète*.
 - un diminutif Pierrot (fils) de Pierre (père)
 - un sobriquet : le marquis, le préfet, le maradjah, le baron, le gaulois, château, le syndic, l'avocat, sapinette, titi.
 - un mot pour distinguer des familles de même patronyme : popie- becco- gaborier- bourgeois ; clou- calan ; grisol- polet- soque ; martigues- cadoret.
- On ne peut pas expliquer l'origine ni le sens de certains surnoms, trop anciens dans le temps : glinglin, k'abasse. Il est à noter que des surnoms étaient usités uniquement à l'intérieur d'une famille.

Mais toutes ces dénominations se perdent au début de ce XXI^{ème} siècle, la population de notre village a fortement augmenté et nous ne connaissons pas tous ses habitants. Notre article rappellera sans doute des souvenirs à certains.

Si vous voulez en savoir plus sur votre nom de famille dans la commune et son origine, nous pouvons vous aider ; vous pouvez nous rencontrer le vendredi matin. Prendre rendez-vous auprès de l'association et Marie-Odile LAURENT (responsable du groupe de généalogie).

PERRIER dit L'ENTREMONDAN
PERROTIN dit CORBEL
PETIT dit MONNET
PHALERE dit BARBARIN
PICOND dit GONNET
PIGNY dit ROBERT
POLET dit LA FORMIE
POLLET dit carronnier
PROVENCAL dit GERBAT
PROVENSAL dit GRANGER
QUARTANAZ dit POULET
QUARTANNE dit DUPOULET
QUARTIER dit GRIVAZ
QUARTIER dit MOULIN
QUENARD dit BERRU
QUENARD dit BERTIN
RAVIER dit BILLIOTAZ
RAVIER dit BRETON
RAVIER dit CHARBONNIER
REBOUX dit BRESSOUX
REBOZ dit BRESSOUX
REI dit CUSI
REIDET dit GIRARD
REY dit CUSY
ROCHER dite VALETTAZ
ROUX dit LUZERNAT
RUBAUD dit BRESSOUD
RUBAUD dit BRESSOUX
RUBOD dit BRESSOUX
RUCHON dit DIEU-LE-FIL
RUCHON dit DIEU-LE-FILS
RUCHON dit DIEU-LE-FIT
SALOMON dit BON
SALOMON dit VINCENT
SANDRE dit CARLE
SEYSSEL dit GIRARD
SUATROZ dit BARROZ
TARDY dit BRET
THEVENON dit CENDRE
THEVENON dit SANDRE
TONDU dit BONNIER
VACHER dit BLUMET
VACHEZ dit BLUMET
VERNEY dit BRAMAND
VERNEY dit BRAMANT
VEYRET dit L'ANCHEMANT
VEYRET dit LANCHEMAN
VIBERT dit BELHUMEUR
VIBOD dit CHAUTEN
VIBOUD dit BLAIS

Le groupe de généalogie

Intermède patoisant

LA « KATASTRÔFA » DE TORMERI

La katastrôfa dè Torméri

Dépoé lontè lo zornio
No z'anonchévon dè novio.
Ménovon na granta kanpania
Pe for' seuto chla montania.
Zim, Boum, Voua véramè,
Kan vindra tou cho bon momè ?

To lo p'gran injénier,
M'novon n'armé d'minèr,
E pè niargo la « mélinita »,
Sin sè kilo dè dinamita.
Zim, Boum, voua véramè,
Y vo péto djiè on momè !...

On mobilige la garnijon,
Pè évakuo lo maézon ;
José ron-nove i fon d'sa tan-na :
«Léché-mè kuvo ma lordan-na »
Zim, Boum, voua véramè,
Pour' José,y'é po l'momè !

To z'al'nio chi lo talu,
S'loè kè portovon lo ji,
Y aviévè biè la métia d'la Franse
K'boyévè kmè na korpa è vakanse.
Zim, Boum, voua véramè,
Y sara biè d'abo l'momè !

Kan t'arivon diz'eûr' é kor,
Z'éfan,atèchon i pétor,
Y no z'è n'on foti na bona.
Po mé dè bri k'on pé dè nona !
Zim, Boum, voua vrémè,
On n'a passo on bon momè !

LA « CATASTROPHE » DE TORMERY

La « catastrophe » de Torméry

Depuis longtemps les journaux
Nous annonçaient du nouveau.
Ils menaient une grande campagne
Pour faire sauter cette montagne.
Zim, Boum, oui vraiment,
Quand viendra-t-il, ce bon moment ?

Tous les plus grands ingénieurs,
Menaient une armée de mineurs,
Et pour narguer la « mélinite »
Cinq cents kilos de dynamite.
Zim, Boum, oui vraiment
Ca va péter dans un moment !...

On mobilise la garnison,
Pour évacuer les maisons ;
Joseph ronchonnait au fond de sa « turne » :
« Laissez-moi cuver ma « cuite ».
Zim, Boum, oui vraiment,
Pauvre Joseph, c'est pas le moment !

Tous alignés sur les talus,
Aussi loin que portaient les yeux,
Il y avait bien la moitié de la France,
Qui bayait comme une carpe en vacances.
Zim, boum, oui vraiment,
Ce sera bientôt le moment !

Quand arrive dix heures et quart,
Les enfants, attention au vacarme,
Ils nous en ont fait une bonne (farce),
Pas plus de bruit qu'un pet de nonne !
Zim, Boum, oui vraiment,
On a passé un bon moment !

Lo ji iver' kmè dè farou,
On mont' chi l'break a Moiroux.
On sè vo è béchan la téta,
Y ètè tou po on n'afron fé ?

Zim, Boum, voua véramè,
De sè n'alo,y ètè l'momè !
Kan t'on arvove à la maèzon,
On aviévè pardi la raèzon.
On ètèdjivè noutra Modléna
Borèlo kmè na baléna.
Zim, Boum. « Mon grou chéri,
Te r'tornéré ple a Torméri ».

Sé vo z'avé fota dè renblé,
Pè f'ni l'Boulvor di Lé,
Mon pour' moléreu Bedomi,
Vo t'adréché a Bernasconi.
Otramè,mon p'tiou Fanfoué,
L'Boulvor n'sara zamé fé.

Les yeux ouverts comme des hiboux,
On monte sur le « Break » à Moiroux.
On s'en va en baissant la tête,
Ce n'était-il pas un vrai affront ?

Zim, Boum, oui vraiment,
De s'en aller, c'était le moment.
Quand on arrivait à la maison,
On avait perdu la raison.
On entendait notre Madeleine
Crier comme une baleine.
Zim, Boum. « Mon gros chéri,
Tu ne retournera plus à Torméry ».

Si vous avez besoin de remblai,
Pour finir le Boulevard du Lac,
Mon pauvre malheureux Bedomi,
Va t'adresser à Bernasconi,
Sinon, mon petit François,
Le boulevard ne sera jamais fait.

Ce texte de Georges KERBOEUF a été réécrit en patois des Marches, et en graphie de Conflans, par le groupe de Patois de : « Mémoire et Patrimoine des Marches ».
Myans - Les Marches le 12 octobre 2012

Quelques mots sur l'auteur du poème

Georges KERBOEUF, d'origine bretonne, vint travailler à Aix-les-Bains comme correcteur d'imprimerie. Il est mort dans cette ville.

Savoyard d'adoption, il se familiarisa si bien avec notre dialecte qu'il arriva à le parler et même à l'écrire avec aisance sous le titre : « RIMES ET FANFIURNES EN PATOIS SAVOYARD ». L'imprimerie Joanny Ducret imprima ses œuvres à Aix-les-Bains en 1924.

La plupart de ses poésies patoises telles : « La catastrophe de Torméry », « Complaintes de los Baroton », « l'Elecchon de la Municipalita », sont consacrées à des événements aixois ou locaux. Plusieurs, comme « la Féta de Noïé », « Le retor du Printemps », « La Shanson de la Farma », « La vedinze », sont dédiées à la campagne.

Des événements politiques ou historiques ont inspiré à G. KERBOEUF d'autres poèmes « L'Annechon de la Savoie à la France », « la Guerra de Septanta ».

Cette brève présentation de l'auteur est tirée d'un livret de compilations d'Augusta ABRY, paru en 1942, « NOTRE PATOIS ET NOS POETES PATOISANTS » - (Imprimerie J.DUCRET de Rumilly).

L'explosion du rocher de Torméry

La poésie intitulée d'une manière humoristique « la Catastrofa », raconte un fait réel : l'explosion du rocher de Torméry (Savoie). Dénommé dans la presse « le Rocher de Damoclès », ce rocher de 8000 m³, situé à 1191 mètres, menaçait de tomber 835 mètres plus bas sur le hameau de Torméry (225 habitants) de la Commune de Chignin.

La question de l'abattage de ce rocher fut posée dès le 28 août 1903, jour où un écoulement projeta 300 à 400 m³ de rocs jusque sur le vignoble, heureusement sans toucher le hameau. Pourtant rien ne fut décidé jusqu'en 1917, car les trois administrations qui géraient ce problème - les Ponts et Chaussées, les Eaux et Forêts et les Mines - n'étaient pas complètement d'accord au sujet des moyens à employer pour la préservation du village.

Enfin, suite à une campagne de presse, la destruction du rocher fut décidée. Le service des Ponts et Chaussées commença l'installation du chantier en septembre 1911 avec 22 ouvriers. En accord avec la municipalité de Chignin et le Ministère de l'Intérieur, il fut décidé de consolider la masse principale du rocher et de ne détruire qu'une aiguille menaçante de 1400 m³ ainsi que différents blocs chiffrant de 15 à 300 m³. Une fouille faite au pied du rocher principal, permit d'aménager un barrage en vue de retenir les plus gros blocs de l'explosion, qui, à cause de leur poids, devaient être projetés à une faible distance. Un deuxième barrage fait de pierre, bois et câbles fut aussi installé.



Les travaux de minage, exécutés à la barre à mine, furent achevés le 18 mai 1913 : 259 trous, de 0,6 m, à 4 m, représentant 400 m de forage, furent bourrés de 600 kg de dynamite-gomme reliés par 1500m de cordons détonnants.

Le 22 mai 1913 à 10h22 l'artificier faisait éclater simultanément toutes les mines.

Le résultat ? La masse rocheuse fut extrêmement divisée, en

blocs retenus par les deux enceintes. Deux blocs seulement ont roulé au-delà, mais ne sont pas allés jusqu'au village de Torméry, qui n'a subi aucune dégradation. Le résultat désiré était atteint, car la masse centrale à consolider, n'a accusé aucun mouvement.

Une foule énorme, évaluée à 20 000 personnes, venant tant de la région que du reste du territoire, voire de l'étranger, était accourue. Ceux qui attendaient de profondes émotions et espéraient voir la destruction d'un village ont été déçus, une vraie « catastrophe » !!!

Jean DARDIER

13

Histoire locale

Les Marches ligne-frontière

Extraits de la conférence prononcée le samedi 10 avril 2010 à l'occasion des commémorations du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. On retrouvera la totalité de la conférence, dans le numéro spécial des Amis de Montmélian de 2010, consacré à l'année 1860.

La Ligne-frontière

Un touriste cherchant la route de Chapareillan se fait indiquer par un habitant du Bourg la route à suivre : « Prenez la Grande route jusqu'à la Douane et vous arriverez en France ... ». L'anecdote est plausible et ne heurte pas l'oreille du Marcheru, de même que l'emploi du mot « frontière » (au lieu de « limite ») pour parler de la séparation des départements Isère et Savoie.

La cause de ce décalage lexical se retrouve dans les profondeurs de notre histoire, fruit d'une ligne invisible qui a séparé l'espace français de l'espace savoyard pendant 500 ans. Sur cette ligne s'est exacerbée l'autorité de deux Etats, leur bellicisme, leur emprise, leur puissance ou leur impuissance. L'acte même de naissance du Bourg fortifié des Marches se résume à la volonté du comte de Savoie Amédée V de montrer sa puissance à son ennemi, le Dauphin. « Les Marches » signifiant « frontière », le « marcheru » par la force des choses est un « frontalier ». Il en garde les stigmates dans son vocabulaire comme la commune dans son territoire. Nombreux sont les monuments et les faits que l'on peut rattacher à cette histoire douloureuse et violente marquée de tristes épisodes.

La fondation du Bourg

La naissance des Marches, présentée par les chroniques de Savoie, qui soulignent le positionnement stratégique et la rapidité de construction de la nouvelle agglomération : *"Ne desmora quières que le dauphin se venta qu'il viendroit mettre les feux aux bourgs de Chambéry, et à force : le comte amé l'oyst dire, et ly fust dit qu'il l'avoit dit. Et le comte Amé contrepensa à contrarier son entreprise et considéra que le dauphin ne pouvoit bonnement venir à chambéry, ce non por entre Montmélian et Aspremont. Et lors le comté Amé s'en alla celle part, et eust conseil de fayre bastir deux forteresses. Et que quand elles auroient été basties et bien fornies, le dauphin n'auroit pover de faire ce dont il s'estait venté. Lors fust tellement besongné que, en moult brief temps, furent édifiés, foussayé et bastis les deux chasteaulx : assavoir les Marches, pour ce quie marchissoient en Dauphiné, et l'autre les Mottes, pour ce qu'il est plus avant sur les motez de la Bayssièrre. Et les pallissa oultre les murs et les fornit d'artueillierie, de vivre et de gens, par telle fasson que le dauphin n'eust pover d'accomplir son mal tallent ne sa ventance."*

Chronique de Savoie de Guillaume Paradin XVI^{ème} siècle

L'architecture comme témoin de la violence guerrière

De cette concurrence entre le Dauphin et le comte de Savoie restent des témoignages monumentaux inscrits dans le paysage qui défient tant l'ennemi que les siècles. Nous vivons dans une zone de concurrence et de surenchère militaire où les puissants ont, par le passé, affirmé la possession du sol par d'importants investissements de construction militaire. Sur la carte de Mathieu Thomassin, établie en 1436 pour délimiter précisément la frontière, on distingue déjà d'imposantes fortifications. D'autres furent construites par la suite pour compléter le dispositif défensif. La plupart de ces édifices sont toujours visibles aujourd'hui.

Si le château de Bellecombe, celui d'Apremont et la citadelle de Montmélian ont difficilement traversé les épreuves du temps et de la géopolitique, le Bourg des Marches, son château et les maisons-fortes de Bellegarde, de Vaucher, de la Côte et de la Violette, le fort de Barraux (construit en 1598), sont, eux, encore observables.

A ces constructions que la pierre honore de sa durée, il faut ajouter des bastides de bois sur les bords du Glandon, l'une savoyarde (la bastide des Mortes), l'autre dauphinoise (la bastide de Bellemarche). Fréquemment, comme au XVIII^{ème} siècle, des tranchées étaient creusées et des palissades dressées sur plusieurs kilomètres entre ces différentes fortifications. Ailleurs, pour les besoins de l'artillerie, on aplatissait le haut d'un mollard ou l'on construisait des buttes artificielles qui gardèrent longtemps le nom de « redoute ». Ce paysage est un véritable front de guerre dont Les Marches est le cœur et où l'on s'est battu à maintes reprises.

Ce front étant une zone dangereuse, une zone d'insécurité, d'ailleurs il n'y avait pas d'habitation isolée. Toutes les demeures étaient regroupées dans le Bourg des Marches à l'abri des murailles, dans le Bourg de Chacusard recroquevillé sur lui-même ou dans quelques fermes, elles-mêmes fortifiées.

Une sauvagerie relatée par les archives

De ce théâtre inhospitalier, les archives ont gardé, dès l'époque médiévale, la trace de nombreuses démonstrations de force, que ce soit du côté dauphinois ou du côté savoyard. Bellecombe fut pillé à plusieurs reprises et brûlé comme le furent aussi Montmélian et Les Marches. Ainsi en 1326, des gens des Marches et de Montmélian organisèrent une chevauchée contre Bellecombe. Ses défenseurs sont massacrés, le village est pillé et le château livré aux flammes. En 1330, c'est Montmélian qui sera brûlée par les Dauphinois, mais la même année en représailles, Bellecombe sera de nouveau incendié.

De 1242 à 1530, on dénombre onze attaques dauphinoises sur Les Marches, Montmélian ou Apremont et dans le même temps les Savoyards, prouvant leur supériorité, ont attaqué vingt fois Bellecombe.

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, il s'agit de combats engageant plusieurs dizaines de cavaliers, voire quelques centaines d'hommes en armure et cotte de mailles, équipés d'épées, de lances, de haches, ou encore d'arbalètes. Pendant un ou plusieurs jours, ils se battent et tentent de s'entretuer avant de retourner dans leur village respectif.

« Après cette défaite des Dauphinois, le Comte Vert ne se voulant contenter manda le reste de ses gens que conduisait messire Guillaume de la Baume, et s'en alla mettre le siège devant le château de Bellemarche, pendant lequel siège vint un hérault d'armes de la part du Dauphin dire au Comte que s'il était si gentil Prince, que de vouloir attendre deux jours en ce siège, le Dauphin son maître le viendrait trouver pour lui faire compagnie, auquel le Comte fit de beaux présents, et lui donna charge de dire à son maître, qu'il espérait que dedans vespres du jour suivant, il entrerait en la bastide de Bellemarche que le Dauphin le veuille ou non: et là lui apprêterait son logis, ce qu'il exécuta vaillamment, en entrant audit lieu de Bellemarche par force d'armes, y mettant forte garnison, sans contredit de personne, et ne vint un seul homme du Dauphiné, qui lui osait résister. De Bellemarche vint le Comte loger en la ville de Chapareillan attendant son ennemi, mais voyant qu'il ne venait âme, et que le Dauphin lui avait failli de promesse, de dépit alla mettre par terre deux forteresses à savoir les mottes, et Bellemarche, l'une appartenant au Dauphin, l'autre à lui, voulant signifier qu'il n'est force que d'hommes: et que où il y a gens de cœur, il n'est besoin de bastides. »

Extrait de la *Chronique de Savoie* de Guillaume Paradin - XVI^{ème} siècle

L'esprit de la chevalerie n'était pas totalement absent. A partir de 1530, la guerre change et se modernise. Les escarmouches médiévales sont remplacées par de grandes campagnes militaires.

Les siècles suivants la situation savoyarde devint plus précaire. A partir de 1349, le Dauphiné est intégré à la France, l'ennemi héréditaire des Marcherous gagne en puissance tandis que les souverains savoyards délaissent Chambéry, trop exposée, pour installer leur capitale à Turin en 1562.

Plusieurs dizaines de milliers de soldats et de mercenaires venus de toute l'Europe s'affrontent ainsi sur notre commune qui est transformée plus d'une fois en un véritable champ de bataille. Les collections de cartes d'état-major abondent en ce sens, comme celle du sieur Roussel de 1711 où l'on distingue nettement Les Marches et Chapareillan, les armées du duc de Savoie et celles du roi de France qui sont prêtes à se déchirer.

Ces grandes manœuvres commencent au XVI^{ème} siècle et ne sont guère glorieuses pour les Savoyards : les armées du duc Charles Emmanuel I^{er}, à peine entrées dans le Grésivaudan, subissent deux cuisantes défaites en 1591 et 1593. Les contre-offensives de Victor-Amédée II contre l'invasion espagnole, en 1710 envers l'attaque du roi de France, ainsi que celles de Charles Emmanuel III en 1742 échouent, elles aussi, lamentablement. Les troupes de la Maison de Savoie, n'arrivent ni à s'imposer, ni à défendre la Savoie.

A contrario, plus rien n'arrête les armées françaises et leurs alliés. De 1536 à 1815, on dénombre pas moins de dix invasions et une année sur trois d'occupation. Les envahisseurs nous sont familiers. Il s'agit de François I^{er} qui envahit la Savoie en 1536, Henri IV, qui, le 16 août 1600, couche au château des Marches, Louis XIII et ses armées en mai 1630 et en 1640, Louis XIV, le Roi Soleil, qui « darde » ses rayons en 1690, 1692, 1703, 1704 et 1711. Les troupes de l'Infant d'Espagne Don Philippe submergent notre pays en 1742. Don Philippe prendra le temps de faire des parties de chasse dans la forêt des Marches. N'oublions pas le général de Montesquiou, qui, le 22 septembre 1792, apporte la Révolution en Savoie. N'oublions pas non plus le passage des Autrichiens, qui en 1814 et 1815, chassent les Français et restaurent la Noblesse.

Les Marches subit, au total, le flux et le reflux de

seize armées, ennemie ou amie.

On retrouve encore dans le sol les restes de ces malheureux soldats. Il y a une trentaine d'années lors de travaux au lac Saint-André, on retrouva la dépouille d'un soldat autrichien datant vraisemblablement de 1814. Dans les registres paroissiaux de Chapareillan, on relève que le 14 juin 1690 Jean, chirurgien, natif des Flandres, tué sur le chemin des Mortes, est inhumé au cimetière de Chapareillan. De même, aux Marches, « le 22 décembre 1690 est décédé un capitaine irlandais blessé dans un parti par ceux de Montmeillant et a été enseveli dans l'église des Marches. Le même jour a été enseveli un soldat irlandais conduit de Champareillant dans la paroisse des Marches et tous deux morts sans sacrements. ».

On pourrait multiplier les exemples. La terre des Marches est riche d'un sang venu de toute l'Europe. L'actuelle paisible commune des Marches a été, plusieurs fois dans son passé, un effroyable champ de bataille. Au XVIII^{ème} siècle, le Bourg n'était plus la forteresse d'antan, ses murailles et ses tours étaient déjà détruites, la population avait subi de nombreux pillages et de nombreux quartiers du chef-lieu étaient en ruines.

le père Dumollard (archives paroissiales de St Baldoph) relate avec réalisme la mise à sac de sa paroisse dont il fut témoin et victime.

Pillage d'Apremont (1742)

« Le pillage fut donné dès le 19^e Xbre jour (19 décembre) de leur entrée ; les mignons furent détachés pour battre l'estrade, ils arrivèrent les premiers à la porte de la cure sur les neuf heures du matin ; ils firent sauter les serrures à coups de fusil, prirent ce que j'avais d'argent tant sur moy que dans mon garde-robe emmenèrent mon cheval et deux vaches ; demy heure après arriva toute l'armée, ce fut un sacq parfait, ils eurent la cruauté de me deshabiller, ils enlevèrent tout ce qui se peut emporter, meubles, linges, vaisselle, le reste de bétail, grain, fourrage, burent le vin répandirent le reste, brûlèrent les tonneaux, emportèrent les fers. Ce fut icy ou les Dauphinois soutinrent leur caractère de pillards, ils fouillaient, il indiquaient, ils aidaient ; ils ne se manquèrent point pour s'enrichir de nos dépouilles. Le pillage fut donné dans la dernière rigueur, pendant lequel on exerça les dernières violences, viol, feu, les vignes arrachées, les arbres coupés, rien n'échapa à l'avidité du soldat, il satisfit sa brutalité, brula tout le village du Croset ; j'eus le bonheur de sauver l'église du pillage et des sacrilèges, mais je ne pus la

garentir ny le presbitère de l'incendie qui arriva le 26^e, jour de St Etienne, par le peu d'ordre du general qui y était logé; le feu prit a l'etable ou s'etoit retiré toutes sortes de gens par le fourrage dont il etoit plein. Je sortis de l'église le St Sacrement et l'emportay chez le sieur Didier jusqu'au lendemain. Je courus dans le triste et tragique événement plusieurs fois risque de la vie. . . Dans la cure se sont perdus par le feu ou par le pillage tous les titres des baptêmes, mariages et enterrements de plus de 100 années...

Voilà, mon cher lecteur, un abrégé de l'histoire tragique arrivée dans cette paroisse que j'ay cru devoir vous traduire pour vous rendre plus précautionné si le cas arrivait et de vous défier toujours des armées tant amies qu'ennemies quand elles sont dans le voisinage ».

Extrait de l'article "Histoire de notre village" par R. PIN - bulletin municipal de Janvier 2005 - Les Marches

L'occupation espagnole (1742-1749) décrite par le révérend Troille, alors curé des Marches.

"Il n'est pas aisé de comprendre le dérangement que causa dans ce duché cette armée; l'on exigeât d'abord jusqu'à 22.000 rations par jour ; la cavalerie fit une consommation extraordinaire de seigle et d'orge, dont ce pays n'a jamais au-delà du nécessaire dans les meilleurs récoltes. Outre la subsistance journalière de l'armée, l'ennemi ordonnât un approvisionnement de 64 vaisseaux de froment, seigle et orge; les ordres étaient conçus dans les termes les plus forts, l'on ne menaçait rien moins que de régiments à discrétion, de peines afflictives et enfin d'un détachement de tous les grenadiers de l'armée pour mettre à feu et à pillage ; il n'est pas possible de représenter les embarras et les inconvénients qu'entraîna l'exécution des ordres de cette nature.

Le blé destiné pour les semences ne fit qu'une partie de cette imposition, les bestiaux attelés pour l'agriculture furent employés pour en faire le transport, de sorte que les semailles ont été abandonnées ou malfaites, et nos bestiaux qui sont en partie notre ressource sont périés ou mis hors service par la longueur de ce transport dont les frais ont d'ailleurs surpassé la valeur de la fourniture..."

Extrait de l'article "Histoire de notre village" par R. PIN - bulletin municipal de Janvier 2005 - Les Marches

Pendant ces périodes d'occupation, le ravitaillement des troupes étaient assuré par la population. En 1558, par exemple, la Savoie avait

dû verser 23 200 Florins pour l'entretien de ses occupants. En 1696, elle livre aussi de nombreux logements. En 1743, les Espagnols se servent directement dans des magasins mis en place par le roi, les paysans sont menacés de ravage et de pillage s'ils ne contribuent pas à l'emmagasinage. La période 1703-1713 est plus dure encore qu'en 1696, les Savoyards doivent fournir foin, avoine et subir le recensement du grain et de la farine. En 1704-1709, une taille extraordinaire de 10 000 livres de France et la capitation sont instituées (elles rapportent 336 000 livres en 1707 et 470 000 livres en 1712. Les Savoyards sont « saignés à blanc ». Habituellement, ils payaient en temps de paix 2 millions de livres d'impôt, avec l'occupant ce chiffre monte à 4 millions sans compter les prélèvements en nature. En 1814, la Savoie devait loger et nourrir 60 000 Autrichiens.

Les périodes d'occupation sont aussi des périodes de collaboration. Ainsi, la moitié de la noblesse fuit en 1690 à l'arrivée de troupes ennemies. Mais en 1703, les 2/3 prennent le parti de rester et de jurer un serment de fidélité à l'occupant.

Une « ligne » écartant deux nations

En période de bonne entente, la ligne-frontière reste l'objet de toutes les attentions et doit être connue et reconnue par les deux états.

Diète, conférences, réunions,... pas moins de 61 conciliabules se tiendront, pour ceux qui ont laissé des traces aux archives, afin de fixer cette ligne frontière, qui au demeurant ne cessa de changer de place.

Officiers, docteurs en loi, procureurs, juges, légats du pape et mêmes des princes sont venus dans la plaine des Mortes, endroit de tout temps désertique et au nom lugubre pour d'incessants crêpages de chignon. Les plus grandes autorités furent sollicitées pour écouter les reproches des seigneurs locaux, les témoignages de vieillards de 80 ans et définir quels arbres morts, quels cailloux, quelles marques matérialisaient la limite sacrée entre les deux états.

Pour marquer le territoire, rendre visible l'invisible, pour matérialiser le fait social, les anciens eurent recours à neuf campagnes de bornage et marquage jusqu'en 1576. Par la suite on dénombre encore trois bornages, dont un échantillon de chaque est encore en place.



Traité de Saint-Germain-en-Laye de 1672

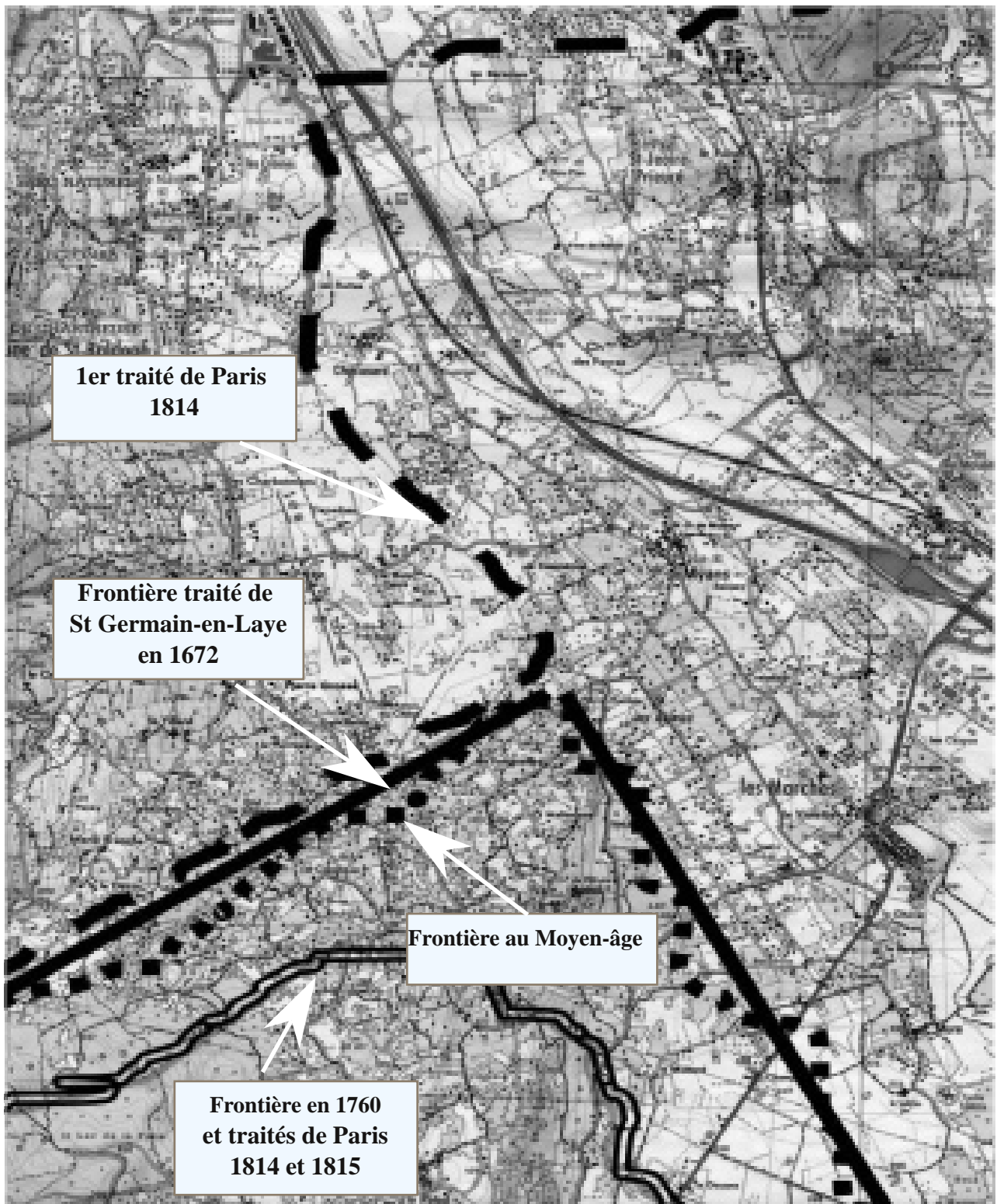


Traité de Turin de 1760



Traité de Paris de 1815

Les bornes



Carte de l'évolution de la frontière

Les bornes furent mises en place suite au traité de Saint-Germain-en-Laye de 1672, de Turin de 1760 et de Paris de 1815.

Mais la frontière n'est pas simplement histoire de juges et de militaires. Le chauvinisme et l'esprit d'appartenance se sont immiscés très tôt dans la conscience des populations.

Ainsi les Marcherus faisaient clairement la distinction sur le territoire entre « ce qui était à nous » et « ce qui était à eux » et ils n'hésitaient pas, le cas échéant, à remettre en cause les décisions des autorités compétentes, y compris celles de leur seigneur de tutelle.

La destruction de bornes frontières a été régulièrement le fait des Marcherus et les émeutes ayant pour cause un litige frontalier sont nombreuses : on compte cinq mécontentements populaires côté dauphinois et huit côté savoyard. On signalera aussi deux recours administratifs de la part de Chapareillan, pour contester la frontière de 1760 qui avait donné Saint-André aux Marches...

La ségrégation identitaire était savamment maintenue. Ainsi, apprend-on, qu'un dénommé Bannieu à Bellecombe est accusé d'espionnage le 12 juin 1330, sous prétexte que sa femme Rangusie était Savoyarde. Bannieu était coupable de transgresser l'ordonnance delphinale qui faisait « *défense d'entretenir de relation avec les savoyards et défense de pénétrer en Savoie sous peine d'être considéré comme un traître* ». Le pauvre mari fut exilé à Vif, puis après son retour, emprisonné à Bellecombe le 5 juin 1331.

Côté savoyard, c'est l'évêque de Sion qui fut victime de la xénophobie exacerbée des Marcherus :

« A cette époque. des actes d'hostilité sont commis par les habitants des Marches contre l'évêque de Sion. le légat du pape, ses compagnons et deux jurisconsultes dauphinois, Amblard de Beaumont et François de Theys, fils de Girard, chevaliers, alors qu'ils procédaient à la délimitation des frontières entre Savoie et Dauphiné, près du château des Marches. L'évêque fut soudain attaqué par quelques hommes d'armes, en même temps que, sur un appel de trompe fait du haut du château, une foule d'hommes en armes sortait du village des Marches aux cris de « Savoie, Savoie ! À mort, à mort ! » et courait sus aux Dauphinois qui accompagnaient l'évêque. Les témoins interrogés expliquent que les Savoyards croyaient que les Dauphinois voulaient leur enlever leurs troupeaux, mais d'autres laissent entendre qu'il y eut guet-apens et que la trompette du château sonna l'alarme au signal qui lui fut fait par l'un des agresseurs en levant en l'air son chaperon ».

"Quoi qu'il en soit, une douzaine de Savoyards furent arrêtés en raison des insultes proférées. Ils furent emmenés prisonniers à Saint-Laurent-du-Pont en Dauphiné pour y subir la sentence du dauphin. Cependant, en Savoie, on voulait des procédés pacifiques pour le règlement des territoires qui avaient été amputés dans le mandement des Marches."

Extrait de Histoire de Chapareillan et du Mandement de Bellecombe des origines au 19ème siècle - Émile GUIGAZ, (chap.2).

Qu'auraient-ils pensé si on leur avait dit que cinq cents ans plus tard, gens de Chapareillan et Marcherus deviendraient compatriotes ? L'auraient-ils admis ? Le subconscient collectif l'admet-il seulement aujourd'hui ?

Depuis 150 ans la frontière n'existe plus, la Savoie ayant été rattachée à la France. Cette frontière qui a marqué à vif l'architecture, le pays et les mentalités des Marches est inscrite irrémédiablement dans notre patrimoine, on la retrouve au détour d'un chemin, dans les lignes du cadastre et dans les lieux-dits. Quand le vent souffle depuis le sud, plus d'un dit encore que « le vent vient de France ». La frontière, même invisible, résiste à l'effacement.

Ghislain GARLATTI

Vie associative

Sortie botanique aux Corniolo

Le 10 juin dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir, le temps d'une matinée, un passionné de la nature, botaniste de grand renom, Monsieur Gérard MOUTON.

Le site des Corniolo, situé au sud-est de la commune, offre, à cette période de l'année, un spectacle inégalé de couleurs et de senteurs sur des dizaines d'hectares de prés humides. Des plantes assez communes, tels vesces, gesses, trèfles, liserons, reines des prés ou encore orchidées sauvages, bétoines et lèches remplissent ces étendues traversées seulement par un ou deux chemins en terre battue et que l'on tente de protéger aujourd'hui de l'impact de l'activité humaine. La preuve en est l'application de mesures dites « agro-environnementales » (fauchages tardifs, bandes « refuges » non fauchées, ...) dans le but de conserver la biodiversité des prairies fleuries.

Sur les bords des fossés de drainage, notre groupe de « botanistes du dimanche » a pu observer plusieurs spécimens de cardères (dixit « cabaret des oiseaux ») dont l'espèce à feuilles très divisées et épineuses a été découverte sur le territoire de la Savoie notamment par Gérard Mouton.



Leçon de botanique lors de la sortie aux
Corniolo en juin 2012

Journée de l'Archéologie du 13 juin 2012

En juin dernier, notre association a organisé une soirée-conférence dédiée à la recherche archéologique sur le sol marcheru.

En ouverture, Ghislain Garlatti a présenté, devant un public attentif, un aperçu historiographique des découvertes de vestiges archéologiques aux Marches depuis le XIX^{ème} siècle à nos jours, en s'attardant sur les découvertes les plus récentes de notre groupe d'Archéologie. Il a également soulevé le problème de la protection du patrimoine archéologique face aux pilleurs de sites et aux non déclarations de découvertes archéologiques, actes pourtant sanctionnés par la loi.

Fanny Biasini, notre invitée de la soirée, est une jeune chercheuse, diplômée de Paris I – La Sorbonne, qui a effectué un travail de recherche sur la reconquête du territoire dévasté par l'éboulement du mont Granier (1248). Elle nous a présenté les résultats de son travail de dépouillement des documents anciens et d'analyse des cartes géographiques.

Elle a également évoqué, dans ses grandes lignes, le projet de recherche auquel elle participe (et auquel « Mémoire et Patrimoine » s'associe depuis cette année). Le projet porté par une équipe pluridisciplinaire, réunit des moyens d'investigation multiples (méthodes d'archéologie classique, carottages géologiques, études géomorphologiques, prospection géophysique, analyses palynologiques,...), l'objectif est de comprendre la dynamique du territoire des Abymes avant et après l'éboulement du mont Granier.

Vie associative

Séjour culturel en Bourgogne



Alésia

Par Toutatis, les Marcherus sont partis en campagne ! Celle-ci fut, bien sûr, pacifique et a duré le temps d'un week-end ensoleillé, les 29 et 30 septembre 2012.

A ALESIA, les échos de la bataille ayant opposé les peuples gaulois guidés par Vercingétorix et les légions romaines de Jules César, semblent retentir encore aux alentours du village, pourtant paisible, d'Alise-Sainte-Reine dans la Côte d'Or.

C'est au sommet de l'oppidum, au pied de la statue géante du chef gaulois, que nous nous sommes familiarisés avec l'histoire de cette grande bataille et, surtout, avec le génie de l'armée romaine : encerclement de la place forte, fortifications en terre et en bois, machines de guerre, pièges, techniques de combats, ... La reconstruction du camp romain grandeur nature, les démonstrations de combats et les explications ludiques et interactives du Centre d'interprétation nous ont aidé à plonger au cœur du siège d'Alésia.

Fort heureusement, après la défaite de Vercingétorix le site n'est pas abandonné. L'oppidum, soumis à l'autorité de Rome devient, au cours des siècles suivants, une ville prospère grâce à l'activité d'une corporation d'artisans-bronziers. Nous avons visité les vestiges à ciel ouvert d'une partie de cette ville gallo-romaine.

Vie associative

Le soir, nous avons fait halte dans le gîte d'étape de Commarin, village natal de l'écrivain Henri Vincenot. Chacun a donné un coup de main pour préparer le repas du groupe : diots-polente, accompagnés de bon vin allobroge, suivi d'un grand choix de fromages et de desserts. Le lendemain, sur le site de GUEDELON (commune de Treigny dans l'Yonne), nous avons été transportés au Moyen-âge, vers l'an 1230. Là-bas, un château se construit, jour après jour, devant le regard ébahi de milliers de visiteurs, selon les techniques de construction des bâtisseurs médiévaux. Pierre, sable, bois, eau, ... la matière première est trouvée sur place. Les ouvriers travaillent à la main, avec des outils du XIII^{ème} siècle et expérimentent des procédés dont on a perdu l'usage aujourd'hui. Nous nous sommes promenés longuement dans le village des artisans, établi aux alentours du château en chantier et nous avons pu observer les gestes et les techniques des tailleurs de pierre, maçons, forgerons, tuiliers, bûcherons, charpentiers, cordiers, teinturiers, charretiers, ... Guédelon, c'est un projet qui a démarré il y a 15 ans et qui a pour ambition de s'achever en 2025 ! Nous y retournerons certainement pour voir cette grande œuvre accomplie, mais d'ici-là, il nous faut choisir d'autres destinations, d'autres sites à découvrir (pourquoi pas tout près de chez nous ?). Si vous avez des idées de visite, si vous avez envie de participer à un prochain voyage culturel organisé par l'association, n'hésitez pas à nous le faire connaître dès maintenant : par courrier, par mail ou encore en assistant à nos réunions de travail, qui ont lieu chaque deuxième vendredi du mois à 18h30, salle du Lac Noir à l'Espace Bellegarde, Les Marches.



Le château médiéval de Guédelon en cours de construction

Vie associative

Participation au forum des associations en septembre

..... un moment agréable à partager avec les membres des différents associations marcherues et l'occasion de faire connaître nos activités et la philosophie qui nous anime.

Les journées du patrimoine

Comme annuellement à l'occasion des journées du patrimoine, l'association a permis a quelques Marcherues de découvrir ou redécouvrir le bourg et son histoire. (photo ci-contre).



Visite du bourg avec les Ecosais

Le rapprochement du comité de jumelage Steps/Les Marches et de notre association a permis aux Ecosais, en visite aux Marches à l'occasion de l'officialisation de la dixième année du jumelage, de bénéficier d'une visite du bourg en anglais, faite par notre Président. Un moment pluvieux mais néanmoins convivial, qui ne dérouta en rien nos visiteurs et amis d'outre Manche, les mauvaises langues prétendent qu'il n'y a en Ecosse que deux saisons, celle du parapluie et celle de l'imperméable !



Manifestations à venir

**Soirée patoisante avec repas Diots-Tartiffle
16 février 2013, salle Montgrabelle (Z.A. des Marches)**

**Prospection archéologique
Mars 2013**